

LA PRÉFÉRENCE NATIONALE : SOCLE DE LA PROTECTION SOCIALE

Le noyau dur du programme de Marine Le Pen est conforme aux orientations d'extrême droite du FN : son socle est la préférence nationale. À celui-ci s'amalgament d'abord des propositions tirées des revendications du patronat, qui visent notamment à satisfaire les dirigeants de PME, et, ensuite, des propositions destinées aux salariés. Enfin, rien n'est dit de cohérent sur la manière dont ces mesures seraient financées.

Le socle de la «préférence nationale»

On retrouve les propositions classiques du FN :

- supprimer l'aide médicale d'État qui permet de soigner les personnes sans-papiers, sous condition de stabilité de résidence et de ressources ;
- conditionner le versement du minimum vieillesse (à présent dénommé Aspa) à la nationalité française ou à 20 ans de résidence sur le territoire national ;
- mettre en œuvre «une vraie politique nataliste» réservée aux familles françaises.

Dans la même veine, on trouve d'autres propositions :

- instaurer une «prime de pouvoir d'achat» à destination des bas revenus et des petites retraites (moins de 1 500 € par mois). Cette prime serait financée par une contribution sociale de 3% sur les importations ;
- relever le numerus clausus des études médicales «pour éviter le recours massif aux médecins étrangers et permettre le remplacement des nombreux départs à la retraite prévus» ;
- supprimer la directive européenne «détachement».

Des mesures destinées aux patrons, notamment ceux des PME

Un certain nombre de mesures s'adressent directement aux patrons des PME et visent à séduire cet électorat :

- «baisser les charges sociales des TPE-PME de façon lisible et significative», les conditionner au maintien de l'emploi et y intégrer le CICE ;
- exonérer totalement les PME de cotisations sociales pour la première embauche ;
- réformer le compte pénibilité jugé «inapplicable dans sa forme actuelle» ;

- créer un bouclier social pour les travailleurs indépendants, en leur proposant le choix de s'affilier au régime général ou de conserver la spécificité de leur régime «après une refonte totale du RSI».

Des mesures apparemment «de gauche»

Le programme du FN met en avant des mesures qui ont pour objet de s'acheter une image pseudo-sociale pour attirer l'électorat populaire, mais dont l'inspiration relève de la logique patronale. La plus emblématique de ces mesures est le retour de l'âge légal de la retraite à 60 ans avec 40 annuités de cotisation pour percevoir une retraite à taux plein.

On trouve également un ensemble de mesures qui concernent la santé :

- garantir la sécurité sociale pour tous les français ainsi que le remboursement de l'ensemble des risques pris en charge par l'assurance maladie ;
- renforcer le contrôle des «fraudeurs», notamment en instaurant une Carte vitale biométrique ;
- lutter contre les déserts médicaux ;
- maintenir au maximum les hôpitaux de proximité et augmenter les effectifs de la fonction publique hospitalière ;
- baisser le prix des médicaments coûteux en développant les génériques ;
- créer un «5^e risque de Sécurité sociale» consacré à la dépendance ;
- revaloriser l'Allocation adulte handicapé.

Un programme qui n'est pas financé

Rien n'est dit de cohérent pour financer ce programme, en particulier pour le retour de la retraite à 60 ans. Au contraire, le FN propose de nouvelles baisses de «charges» pour satisfaire aux injonctions patronales.

Au chapitre financement, on trouve surtout la suppression de l'aide médicale d'État, diverses actions de luttes contre la fraude – Carte vitale biométrique fusionnée avec la carte d'identité et «lutter contre la gabegie financière» – et l'investissement dans le numérique.